

<p><b>RELEVÉ DE CONCLUSION</b></p>
------------------------------------

**Présents :**

Alain BAUDIN, Maire de NIORT.

**Les Co-Présidentes :** Madeleine CHAIGNEAU, Micheline VALADIER.

**Membres du bureau :** Michèle BOURDEAU, Odile BRACHET, Jocelyn CRESPIAN, Michel FENIOUX, Yves MORISSEAU, Christian NICOLET

**Membres du Conseil de Quartier :** Julien BOUTEILLER, Frédéric DAUBERT, Camille DELAITRE, Jean-Luc DELSOL, Christian GERVAIS, Mimi GERVAIS, Claudie LAROCHE, Claude PAGES, Geneviève RIZZI, Véronique RIVAULT, Marc VALLET, Gilles FRAPPIER, Guy-Marie GUERET.

**Intervenante :** Marielle GOLFIER, Service Urbanisme.

**Direction de la Proximité et de la Citoyenneté** Lydia ZANETTE, responsable Adjointe Service Concertation et Conseils de Quartiers, Bruno BROSSARD correspondant de quartier, Laurence COSSET Agent MCSP.

**Absents :** Athanase THOMAS, Robert FRANCHINEAU, Annie LEGAGNEUR, Arlette ROBIN, Vincent TRAN.

<p><b>Objet :</b></p> <p><b><u>Présentation du PLU</u></b> (Plan Local d'Urbanisme)</p> <p>par Gilles FRAPPIER et Marielle GOLFIER.</p>	
<p>Réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>Le Conseil Municipal a voté, le 18 février 2002, les modalités de mise en place d'un Plan Local D'Urbanisme à Niort, destiné à remplacer l'actuel Plan d'Occupation des sols (POS)</p> <p>Le PLU est un document prospectif élaboré, par le cabinet ROUSSEAU, à partir d'un diagnostic et qui esquisse le devenir de la ville à échéance de 10 à 15 ans.</p> <p>Souché est un quartier avec une surface importante et un taux de chômage peu élevé.</p> <p>Les Conseils de Quartier peuvent avoir un rôle important dans l'expression des besoins du quartier et dans l'élaboration des projets qui pourront être partie prenante du Plan Local d'Urbanisme.</p> <p><u>Les principaux enjeux du quartier de Souché sont :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement de l'avenue de Paris.</li> <li>- Traitement des entrées de ville : avenue de Paris et avenue de Limoges .</li> <li>- Préservation et aménagement des berges du Lambon.</li> <li>- La protection et mise en valeur du centre ancien de Souché.</li> <li>- Le développement de la zone industrielle sud en lien avec l'aérodrome.</li> <li>- Le développement du parc Mendès France.</li> </ul> <p><b><u>Projets</u></b> : Réaménagement du site Gillier en salle polyvalente, Pôle sports.</p> <p>Gilles FRAPPIER invite les membres du conseil du quartier à venir travailler avec eux, soit à titre collectif, soit à titre individuel pour ceux qui seraient propriétaire sur le quartier.</p>	
<p><b>Objet :</b> Claude PAGES demande si les logements sociaux feront partis du PLU ou du SCOT et demande si l'on ne pourrait pas répartir davantage les logements sociaux dans la Ville et si Souché peut en espérer davantage ?</p>	

réponse mairie/proposition conseil/bureau	
<p>Gilles FRAPPIER informe que les logements sociaux feront partis du PLU mais précise que la répartition des logements sociaux est réfléchié au niveau de la CAN et qu'à ce titre, la Ville de Niort a largement son quota. Niort, Aiffres, Chauray sont tenus d'asseoir un quota de logements sociaux.</p> <p>Gilles FRAPPIER rappelle la politique de la Ville en la matière avec l'OPAC, la SEMIE et la SAHLM.</p> <p>1/3 de logement social et 2/3 pour les autres et explique qu'il y a très peu de rotation dans les logements de Souché, notamment rue André Gide.</p>	
<b>Objet : Volontaires pour faire partie de la Commission Inter Quartier PLU.</b>	
réponse mairie/proposition conseil/bureau	
<p><b><u>Volontaires :</u></b>  Monsieur NICOLET Christian  Monsieur DAUBERT Frédéric</p>	
<b>BILAN DES COMMISSION</b>	
<p><b>Commission Environnement-Espaces verts</b> (<i>Christian GERVAIS</i>)</p> <p><u>L'Aménagement du Fief Chapon :</u>  Ce projet est mené en partenariat avec la MCPT et le Conseil de Quartier.</p> <p>Une réunion-goûter est prévue à la MCPT le <b>3 janvier</b> avec le Directeur de la MCPT, le CQ, les habitants du collectif de la rue André Gide et la maison de retraite de la Coudraie afin d'échanger et proposer des solutions d'aménagement.</p>	
réponse mairie/proposition conseil/bureau	
<p><b>Objet : Clôture du jardin Jean-Cocteau</b>  Le Service Bâtiments de la Mairie propose que le CQ prenne en charge les frais de clôture sur l'enveloppe 2004 à hauteur de 16 000 Euros.</p>	
réponse mairie/proposition conseil/bureau	
<p>Le Conseil de Quartier est favorable.</p>	
<p><b>Objet :</b> La commission Environnement - Espaces verts s'interroge sur l'action qui pourrait être menée avec la Municipalité sur l'entretien des végétaux des propriétés privés qui déborde sur le domaine public.</p>	

<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> Lydia ZANETTE propose de revoir la liste des maisons concernées.</p>	
<p><b>Objet : Commission Transports</b> (<i>Frédéric DAUBERT</i>) * Demande d'une ligne de bus au collège Gérard Philippe. * Demande d'un abris bus aux arrêts des correspondances.</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> Réponse de la CAN en attente.</p>	
<p><b>Objet : Commission sécurité</b> (<i>Yves MORISSEAU</i>) (<i>Voir le bilan joint</i>)</p> <p>La commission souhaite rédiger un courrier à adresser au représentant de l'ordre public pour signaler les nuisances liées aux rassemblements de jeunes devant les écoles et sur les parking du cimetière Rue Gustave Flaubert.</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b></p> <p>Cette question doit être revue lors du prochain bureau. Un courrier sera envoyé à M. le Maire afin d'évoquer les nuisances signalées sur Souché en lui demandant de bien vouloir intervenir auprès de M. le Directeur de la Police Urbaine</p>	
<p><b>Objet : Commission Bâtiments-Infrastructures</b> (<i>Michel FENIOUX</i>)</p> <p>1/ Le château d'eau 2/ Le désenclavement du gymnase 3/ L'usine d'incinération 3/ L'espace Gillier 5/ Le devenir du restaurant Jean Mermoz 6/ La bibliothèque</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p> <p>1/ Vu l'état de vétusté avancé du château d'eau, la ville est favorable à sa démolition. Le coût s'élève à 75000 E. 2/ "Les ayants droits" de la famille MORIN ont été retrouvés, la ville doit acquérir le terrain. Les travaux débuteront en 2004. 3/ L'usine d'incinération sert de transfert, cette installation reste la propriété de la Ville, elle est mise à la disposition de la CAN. Lorsque la CAN disposera de ses propres installations de traitement, l'usine sera de nouveau à la disposition de la Ville qui pourra prévoir sa démolition en 2007/2008. 4/ Les travaux de l'espace Gillier commenceront la 2ème semaine de décembre et sera livré pour la fête de quartier fin mai, début juin. 5/ Un projet de ces locaux doit être présenté par la FCPE et le CQ de Souché. Une réunion est prévue à ce sujet avec Robert Plantecôte début janvier. 6/ Ce dossier est de la compétence de la CAN. Une rencontre est prévue en début d'année avec Françoise BILLY.</p>	

<p><b>Objet : . Commission Voirie</b> (<i>Christian NICOLET</i>) (<i>Voir la liste jointe accompagnée des différentes réponses</i>)</p>	
<p>réponse mairie/proposition conseil/bureau</p>	
<p><b>Objet : <u>Intervention du public</u></b></p> <p>Sur le terrain de M. MORIN, rue Jean-Baptiste Lully est signalé un dépôt de caveaux de l'entreprise "Bonneau"</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> Gilles FRAPPIER demandera aux services de mener une enquête à ce sujet, signalant, toutefois, que dans la mesure où il y a dépôt et non vente, la Ville ne peut s'y opposer.</p>	
<p><b>Objet : <u>Intervention du public</u></b></p> <p>M. NAUDIN demande où en est sa demande de panneau rue de la poste ainsi que sa demande de baptiser une rue au nom de « DORAY »</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> La demande rue de Poste est en cours et relancée auprès des services. Pour la seconde demande, GILLES FRAPPIER transmettra la demande à M. Jean-Marie POUPLAIN, responsable de la commission.....dénomination des voies.</p>	
<p><b>Objet</b> M. DELSOL membre du CQ signale le stationnement de caravanes des gens du voyage dans la zone Mendès France (<i>derrière Digital</i>).</p>	
<p><b>Réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> Les mesures réglementaires sont prises systématiquement pour faire évacuer les caravanes en infraction.</p>	
<p><b>Objet</b> Demande de badges pour les propriétaires de terrains qui empruntent le chemin du 3ème millénaire</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> La Mairie s'interroge sur le type de badge qui peut être élaboré. Le CQ propose d'y apposer le nom de la personne ainsi que "3ème millénaire Souché".</p>	
<p><b>Objet :</b> Explication de Gilles FRAPPIER concernant le mur de Souché</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b> Il n'y a pas eu de plan d'alignement approuvé rue de Souché. La Ville a accepté des travaux laissant un trottoir de 1, 30 m ce qui n'a pas été respecté. La personne avait été convoquée mais ne s'est pas présentée. L'affaire est chez le procureur de la République. Le compteur EDF/GDF devra être lui aussi déplacé.</p>	

**Objet :** Micheline VALDIER informe qu'elle a eu un contact avec André PINEAU Président de l'ANJCA qui souhaite relancer le jumelage entre Souché et Doulassamé qui est un quartier d'Atakpamé.

**Réponse mairie/proposition conseil/bureau**

Micheline VALADIER y est très favorable et demande si un membre du CQ serait intéressé afin de s'occuper du suivi.

Le Directeur de la MCPT de Souché doit élaborer un courrier afin de relancer ce jumelage.

Yves MORISSEAU informe qu'il est membre du bureau de l'ANJCA.

**Objet :** Micheline VALADIER informe que la Commission Citoyenneté aura lieu **le jeudi 18 décembre à 18 H** à la MCPT de Sainte Pezenne. Chaque Conseil de Quartier doit être représenté.

Il y sera question de la modification de la charte de Conseils de Quartiers..

- Le nombre d'élus passera de 5 à 4
- Les membres du CQ à 36 au lieu de 35
- Intégration des nouveaux membres.

Micheline VALADIER précise qu'elle ne pourra pas être présente. Michel FENIOUX la remplacera.

**Réponse mairie/ proposition conseil/bureau**

Une copie de cette charte pourrait être adressée à chaque membre du CQ afin que chacun puisse s'exprimer sur le sujet.

**Objet**

Le Conseil de Quartier prévue initialement **le jeudi 25 Mars 2004** devra être reportée pour raison d'indisponibilité de Micheline VALADIER.

réponse mairie/proposition conseil/bureau  
revoir l'agenda avec les membres du bureau.